



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : Guadeloupe et Martinique

Question écrite n° 84648

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conclusions du rapport intitulé « Les pesticides aux Antilles, bilan et perspective d'évolution », présenté le 24 juin 2009 par Catherine Procaccia et Jean-Yves Le Déaut au nom de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques. Rappelant que « 20 % des terres agricoles aux Antilles sont contaminés », les deux parlementaires jugent indispensable de renforcer l'expertise scientifique sur les impacts sanitaires et environnementaux du chlordécone. Ils estiment ainsi que le plan chlordécone, adopté en 2008 pour deux ans, est incomplet. Selon eux, « la cartographie a été mal faite sur terre et pas faite du tout en mer, où certains poissons et crustacés peuvent être contaminés ». Il convient donc de pousser l'expertise sur la contamination des sols et d'engager l'analyse des nappes phréatiques et surtout des milieux marins. Ils appellent également à une recherche concertée sur une possible dépollution des sols. Par ailleurs, ils considèrent que « le système d'analyse en cours aux Antilles est trop lent et trop coûteux » et réclament « la mise en place d'un pôle scientifique d'expertise aux Antilles ». Enfin, le rapport observe que les Antilles ne sont pas les seuls territoires contaminés par le chlordécone, et que « l'on pourrait potentiellement se trouver en présence d'un problème sanitaire et environnemental de dimension mondiale ». Aussi, souhaite-t-il connaître les mesures qu'elle compte mettre en oeuvre pour renforcer l'expertise scientifique sur les impacts sanitaires et environnementaux du chlordécone, tel que le rapport le recommande.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84648

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 8061

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)